



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ROUTE PRINCIPALE BULLE - CHÂTEAU-D'OEX - SAANEN

Inauguration de la correction routière de la Chaudanne

La route principale Bulle - Château-d'Oex - Saanen assure une fonction importante de desserte du Pays-d'Enhaut. Depuis mai 2011, le Service des routes y a conduit un chantier spectaculaire, dans le site étroit et encaissé de la Chaudanne, entre Rossinière et Château-d'Oex. Un nouveau pont de 190 mètres de long franchissant la ligne du MOB, remplaçant un passage à niveau dangereux, et une chaussée plus large améliorent sensiblement la sécurité des usagers et la fluidité du trafic.

Une chaussée trop étroite, un passage à niveau facteur de risques et entravant la circulation, une sinuosité excessive pour une route principale : trois facteurs principaux ont justifié les travaux sur cette voie d'accès qui, avec la route du col des Moses, contribue à désenclaver le Pays-d'Enhaut. A la suite des études décidées en juin 2009 pour 2,18 millions de francs, le Grand Conseil avait accordé un crédit de 20,4 millions en mars 2011 pour financer ce projet, comprenant également l'élargissement du virage des Rez, à l'ouest de Rossinière. Tant la planification présentée que le budget prévu ont été respectés.

L'ouvrage d'art principal de la correction de la Chaudanne est un nouveau pont de 190 mètres au-dessus de la ligne du MOB. Ouvert à la circulation en août 2013, il remplace un passage à niveau. Le chantier a compris d'autres travaux lourds, tels que la réfection d'un pont, l'élargissement de la chaussée (en démolissant et reconstruisant des murs de soutènement ou en abattant le rocher à l'amont), la réfection complète des revêtements, canalisations et équipements liés à la route.

Ces importants travaux se sont effectués dans un environnement sévèrement contraint, marqué par la topographie particulière du lieu et par les conditions climatiques parfois difficiles. Le trafic routier et ferroviaire a été maintenu en permanence. Durant la période d'hiver, afin de ne pas entraver les déplacements touristiques, une circulation à deux sens a été rétablie (au lieu d'une circulation alternée réglée par des feux durant le reste du chantier).

La route est inaugurée aujourd'hui en présence de Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, de nombreuses personnalités politiques vaudoises, de représentants des administrations et organisations cantonales et communales, ainsi que des entreprises et des mandataires concernés. Cet événement marque la fin du chantier le plus considérable sur le réseau routier du canton depuis l'achèvement de la route transchablaisienne H144.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 novembre 2013

DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, 021 316 70 01 et Dominique Blanc, chef du Service des routes, 021 316 71 30 www.vd.ch/chaudanne